



## BULLETIN D'INFORMATION n°13 – avril 2024

NB : pas de livraison de paniers les mercredis 10 et 17 avril.



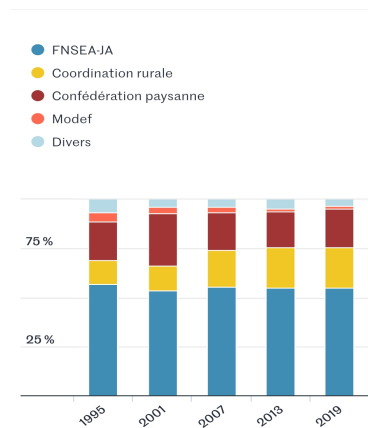
*Si chez Terre Ferme nous nous sommes sentis concernés par les mouvements de contestation des agriculteurs du début de l'année, nous nous sommes demandé comment ceux-ci étaient perçus par les non agriculteurs, au-delà des gênes liées aux blocages, à quel point il était possible de s'y retrouver et comprendre ce qui est fondamental dans la présentation des revendications des agriculteurs faite par les médias. Le Focus de ce bulletin présente les piliers du secteur agricole.*

## FOCUS

A partir de la mi-janvier 2024, une série de manifestations et de blocages routiers ont été organisés par différents syndicats agricoles (Jeunes Agriculteurs, Coordination rurales, Confédération Paysanne, FNSEA...) en France et aussi dans plusieurs pays d'Europe. Les revendications portaient sur : une meilleure rémunération du travail agricole, le maintien de la détaxation du gazole non routier, la simplification des normes environnementales pour bénéficier des aides européennes PAC, une meilleure gestion de l'eau, la protection de la souveraineté alimentaire... et pour certains : une meilleure considération de leur métier, la fin des contrôles issus des réglementations liées à la biodiversité, l'arrêt des interdictions des produits phytopharmaceutiques sans solution alternative...

## Les syndicats :

chambres d'agriculture, qui se tiennent tous les six ans. Les listes d'union hors FNSEA-JA ont été classées dans la catégorie « divers ».



Source : ministère de l'agriculture, compilation Le Monde

**Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles :**  
212 000 membres

[https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9d%C3%A9ration\\_nationale\\_des\\_syndicats\\_d%27exploitants\\_agricoles](https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9d%C3%A9ration_nationale_des_syndicats_d%27exploitants_agricoles)

<https://www.fnsea.fr/>

**Jeunes Agriculteurs :** 50 000 membres

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeunes\\_agriculteurs](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeunes_agriculteurs)

<https://www.jeunes-agriculteurs.fr/>

**Coordination rurale :** 15 000 membres

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Coordination\\_rurale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Coordination_rurale)

<https://www.coordinationrurale.fr/>

**Confédération paysanne :** 10 000 paysans

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9d%C3%A9ration\\_paysanne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9d%C3%A9ration_paysanne)

<https://www.confederationpaysanne.fr/>

**Mouvement de défense des exploitants familiaux :** 1,89 % de

représentativité en 2019

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement\\_de\\_d%C3%A9fense\\_des\\_exploitants\\_familiaux](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_de_d%C3%A9fense_des_exploitants_familiaux)

<https://www.modef.fr/>

Pour une synthèse des revendications par syndicats :

[https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/02/01/agriculteurs-en-colere-qui-sont-les-principaux-syndicats-agricoles\\_6214301\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/02/01/agriculteurs-en-colere-qui-sont-les-principaux-syndicats-agricoles_6214301_4355770.html)

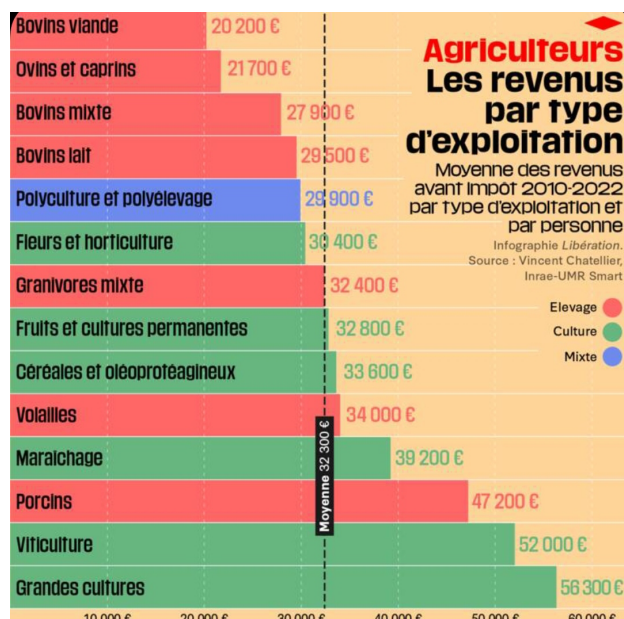
La FNSEA est le syndicat majoritaire, il représente les agriculteurs conventionnels (non bio). Son président depuis 2023 est Arnaud Rousseau (vice-président depuis 2020), chef d'exploitation céréalière de plus de 700 ha, qui préside également la Fédération française des producteurs d'oléagineux et protéagineux, mais aussi le conseil d'administration du groupe Avril, groupe agro-industriel. Selon le journal L'Humanité, il dirige ou administre une quinzaine d'entreprises de holdings et de fermes. Il a exprimé publiquement être en faveur des OGM, de la réintroduction des néonicotinoïdes (insecticide dangereux) et des mégabassines. Chargé des négociations sur la répartition des aides PAC pour 2023-27, il maintient l'injuste système favorisant les grands céréaliers. <https://reporterre.net/Arnaud-Rousseau-un-productiviste-a-la-tete-de-la-FNSEA>

### La PAC, c'est quoi ?

La Politique Agricole Commune, en vigueur depuis 1962, est une politique mise en place à l'échelle européenne pour stabiliser les marchés et encadrer les prix. L'aide provenant de la PAC prend essentiellement la forme de paiements directs liés à la surface agricole. Les petites exploitations, parmi les plus vulnérables et pourtant essentielles à l'évolution structurelle de l'agriculture, passent encore en grande partie à travers les mailles du filet. Ainsi, l'une des principales critiques faites à la PAC est qu'une grande part des fonds reste distribuée à de grosses exploitations de l'agrobusiness qui n'en ont pas forcément le plus besoin : 20 % ds agriculteurs possèdent 52 % des terres agricoles et touchent 35 % des subventions (source ministère de l'Agriculture). La France est le premier bénéficiaire de subventions agricoles dans l'Union européenne, elle a reçu près de 9,5 milliards d'euros de subventions en 2022, distribués à plus de 400 000 bénéficiaires français.

### Et la Loi EGAlim ?

Loi issue des Etats Généraux de l'Alimentation de 2017 mettant en place des mesures visant à soutenir un revenu aux producteurs, à améliorer les conditions de production et favoriser une alimentation saine. Elle dispose d'un volet environnemental car elle prévoit des mesures de lutte contre le plastique, ainsi qu'un volet lié au bien-être animal. Pourtant dès 2019, la Confédération Paysanne souligne l'inefficacité de la loi : la réduction des marges de l'industrie et de la distribution n'a pas eu lieu. Au contraire, elles ont progressé plus fortement que les prix agricoles, entraînant une inflation supplémentaire pour les consommateurs. La non application de cette loi et ses contournements est une des causes revendiquées par les agriculteurs dans leur mouvement de manifestation. La loi EGAlim2 rend obligatoire, à partir de 2023, la conclusion d'un contrat écrit pour que la vente d'un produit agricole ait lieu afin protéger les producteurs face aux acheteurs de la grande distribution.



Les écarts de salaire sont importants dans le milieu agricole. Le salaire médian n'est que de 1035€/mois pour 60-70h de travail/semaine. Le taux de pauvreté est de 25 % chez les éleveurs bovins à viande.

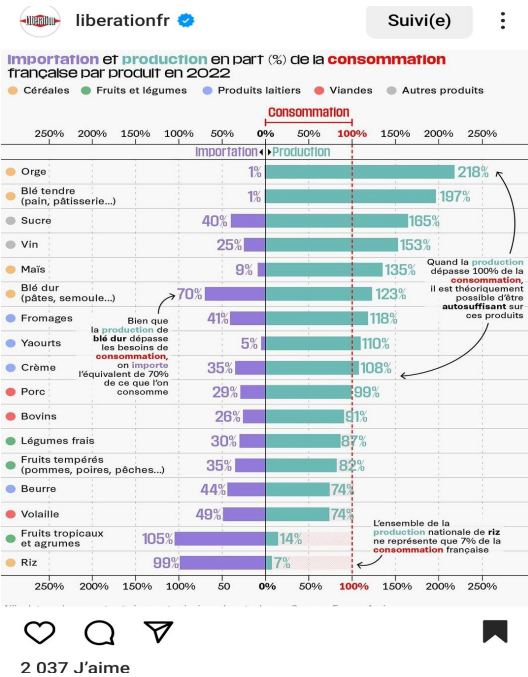
<https://agriculture.gouv.fr/egalim-1>

<https://agriculture.gouv.fr/egalim-2#:~:text=La%20proposition%20de%20loi%20dite,meilleure%20r%C3%A9mun%C3%A9ration%20des%20agriculteurs%20fran%C3%A7ais>

## Souveraineté alimentaire

L'expression été brandie par l'ensemble du spectre politique, mais de quoi est-il réellement question ? Issue du mouvement altermondialiste Via Campesina l'expression apparaît en 1996 pour critiquer les dérives du libre-échange et souligner le droit des peuple à la souveraineté alimentaire sans nuire à l'autonomie des autres pays et tout en préservant les écosystèmes. Synonyme de protectionnisme pour la gauche et de productivisme pour la droite l'expression est usurpée pour justifier des stratégies exportatrices ; or, c'est le taux d'autoapprovisionnement qu'il convient de considérer en premier lieu.

<https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/souverainete-alimentaire/#:~:text=La%20souverainet%C3%A9%20alimentaire%20est%20un,les%20effets%20sur%20les%20autres.>



Ce graphique (source : Libération) présente le taux d'auto-suffisance par production et le taux d'importation. Il suffirait de peu de chose pour infléchir la tendance : donner plus d'aides aux éleveurs et aux maraîchers, les grands délaissés des aides PAC qui privilégient les céréaliers. Mais la France peut-elle prétendre être autonome et continuer à exporter ? Protection de la nature et modèle productiviste sont-ils compatibles ? Où en sera notre agriculture dans dix ans avec la pollution croissante de l'eau, la disparition des pollinisateurs, le dérèglement des saisons et l'état de fertilité des sols sans l'arrêt des monocultures intensives de céréales ?

C'est tout un modèle agricole qui doit être révisé alors que les prises de position du gouvernement on clairement montré qu'il n'y avait pas de désir de changement, tout au plus un retour en arrière avec la réintroduction d'herbicides interdits, sous couvert d'une « simplification » de l'accès aux aides ! Cette modification de la PAC empêche la mise en œuvre d'une agriculture durable et met en péril

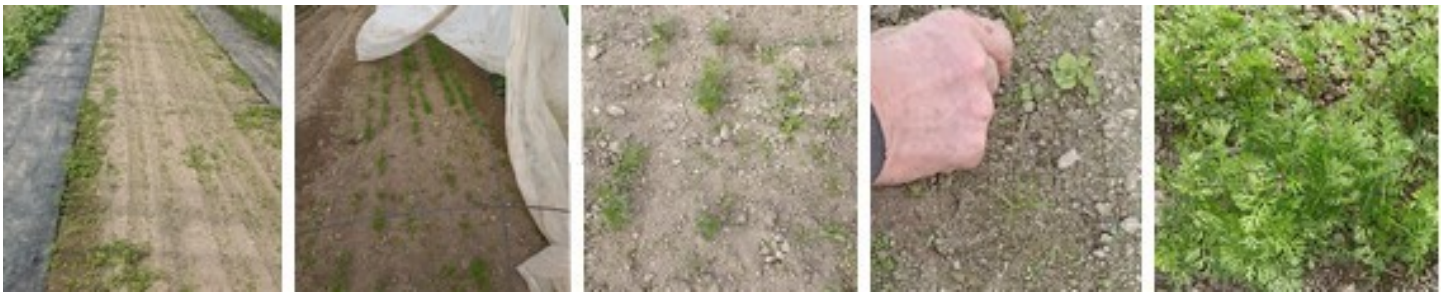
l'engagement de l'Union européenne à consacrer au moins 30 % de son budget à la lutte contre le changement climatique.

Le projet de loi d'orientation agricole (LOA) montre clairement son désir d'industrialiser le secteur agricole au profit de l'agrobusiness, de favoriser la construction de fermes-usines et de mégabassines. Or produire toujours plus de façon industrielle ne fera qu'aggraver la problématique climatique, tout en rendant le monde paysan dépendant de l'industrie.

## LES TRAVAUX ET LES JOURS

## CULTURES EN COURS





Dans les serres et sur la parcelle dite « La Hoguette » les primeurs arrivent doucement : épinards, navets, carottes, pommes de terre nouvelles, betterave, radis, chou rave, aillet, oignons nouveaux. Un soin particulier est donné au désherbage manuel des semis de carotte.

Les semis de pois ont été réalisés à la ferme et les premiers plans de courgette sont arrivés, de même que les intrants autorisés en bio.

En plein champ, des voiles protègent les cultures des températures encore trop basses. L'avantage d'une parcelle sableuse comme celle de La Hoguette est un réchauffement rapide du sol du fait de sa nature. En revanche, c'est un sol drainant qui ne retient pas l'humidité. Jusqu'à présent les cultures dépendent donc des pluies.

Nous reviendrons dans le prochain bulletin sur le problème de l'eau à La Hoguette.



# POINT TRAVAUX



Fin janvier nous avons organisé un week-end démontage de serre et des arceaux tordus. Les demi-lunes des autres serres ont aussi été réparées. Cependant, nous sommes toujours sans nouvelle du technicien dépêché par Richel pour le montage de notre serre, malgré l'arrivée du matériel neuf. Une serre en moins commence à perturber l'organisation de la production.

## dans mon panier

### Optimiser ses légumes

#### Pestos et marinades aux herbes

L'arrivée prochaine des légumes primeurs annonce le retour des pestos et des marinades. Plusieurs fanes s'y prêtent : carotte botte, navet nouveau, radis, betterave botte, aillet, oignon botte...

L'important est d'utiliser les fanes les plus frais possibles.

Procéder comme pour un pesto italien au basilic, mixer les herbes avec de l'huile d'olive (mais vous pouvez changer d'huile selon le goût) et des graines (il y a du choix en dehors des pignons de pin).

Ailler, saler, poivrer, pimenter selon le goût.

Se conserve bien couvert d'huile une semaine au réfrigérateur ou se congèle dans un bac à glaçons.

#### BONUS



#### Katerina Shu

Créatrice contemporaine qui utilise le végétal comme matériau de prédilection.



[https://www.instagram.com/shu\\_katerina/](https://www.instagram.com/shu_katerina/)

